

Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

Déclaration du groupe Santé et Citoyenneté

Saisi par le président de l'Assemblée Nationale, le CESE présente aujourd'hui sa contribution à la réflexion pour lutter contre l'abstention et inciter à l'exercice du droit de vote dans les instances à gouvernance démocratique.

L'augmentation de l'abstention est une donnée que nous ne pouvons pas ignorer. Il nous appartient donc d'en comprendre les causes pour mettre en place des actions afin d'y remédier. Nous, organisations de la société civile, avons un rôle un rôle d'éducation mais aussi d'innovation à jouer pour pallier l'éloignement du vote.

Si cette saisine s'est attachée à étudier différents espaces d'expression, l'avis s'est particulièrement interrogé sur les modes de participation et de gouvernance démocratiques des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Au-delà des statuts fondés sur une démocratie interne, depuis de nombreuses années les organisations de l'ESS, dont les mutuelles et les associations, mettent en place de nombreuses actions et s'appliquent à mener des campagnes de sensibilisation en amont de leurs échéances électorales, visant à renforcer le lien de proximité avec leurs adhérentes et adhérents dans tous les territoires.

L'apprentissage de la vie démocratique, dès le plus jeune âge, participe à la cohésion sociale et représente un enjeu primordial. Le dispositif "Mon ESS à l'école" mis en place par les acteurs de l'économie sociale et solidaire en est un exemple. Il conviendrait de renforcer, de généraliser voire d'étendre au-delà de l'école ce type de dispositif de formation et d'information, en donnant les moyens, à la fois financier et humains, aux acteurs.

Par ailleurs, notre groupe Santé & Citoyenneté est particulièrement attaché à la question de l'accessibilité. L'ensemble du processus électoral doit permettre la participation de toutes et tous. Aussi, il est urgent, de rendre effectifs, dès à présent, les droits et d'appliquer les lois en vigueur.

La création d'un observatoire pour l'accessibilité électorale pour les élections de 2022 par le CNCPH doit permettre la prise en compte de toutes les formes de handicap et inspirer, quelles que soient la nature des élections, les pouvoirs publics et les organisations pour leurs prochaines échéances. Nous serons vigilants sur ce point.

L'action de voter est un exercice central de la démocratie. L'enjeu électoral et plus largement de l'engagement est un défi constant et un principe fondateur de nos organisations.

Parce que la démocratie se construit dans le temps et à travers tous les espaces d'expression, le groupe santé et citoyenneté a voté l'avis.